

# L'EUROPE APRES 92

École des Hautes Etudes Sociales et Économiques  
St.Gallen, 19 septembre 1989

	Page
1. <u>L'EUROPE, UN CONTINENT EN MOUVEMENT</u>	1
1.1. Quelles frontières?	1
1.2. Mouvement d'idées	2
1.3. Les enjeux	3
2. <u>DES INSTITUTIONS QUI SE CHERCHENT</u>	4
2.1. Bouillonnement institutionnel	4
2.2. Les zones géo-politiques par rapport à la CEE	6
2.3. 92-Jalon décisif?	7
3. <u>L'INTÉGRATION POLITIQUE</u>	8
3.1. L'Union Européenne. entreprise inédite	8
3.2. Les achoppements du processus politique	9
3.3. Faiblesses du fonctionnement interne	11
3.4. Des moyens d'action pour construire l'union politique	12
4. <u>L'INTERDÉPENDANCE ENTRE LE MARCHÉ INTÉRIEUR ET LES AUTRES ASPECTS DE L'ACTE UNIQUE</u>	13
4.1. Une équation à multiples variables	13
4.2. La force d'intégration du Marché Intérieur	15
4.3. Un modèle social cohérent	16
4.4. Un préalable: l'Union Monétaire	16
4.5. Une union imparable: l'environnement et la recherche	18
5. <u>DES QUESTIONS OUVERTES</u>	19
5.1. Nouvelles formes de démocratie	19
5.2. Une question controversée: la défense	20
5.3. De nouvelles adhésions? Et la Suisse?	21
5.4. Un choix éthique	22



Maria de Lourdes Pintasilgo

19 septembre 1989

St. Gallen

École Supérieure des Hautes Études Sociales et Économiques

## L'EUROPE APRÈS 92

### 1. L'EUROPE, UN CONTINENT EN MOUVEMENT

#### 1.1. Quelles frontières?

Une semaine à peine après les élections du 6 juin en Pologne, Geremek, le leader de Solidarité au Parlement, s'indignait dans une interview de l'habitude fâcheuse qu'ont certains journalistes et hommes politiques de dire Europe quand ils veulent dire CEE. Et il donnait libre cours à son indignation: "De quel droit vous considérez-vous l'Europe? Et nous? Nous ne sommes pas l'Europe? Vous avez besoin de nous comme nous avons besoin de vous."

Quelques mois plus tôt, un autre polonais, Jean Paul II, n'hésitait pas à lever l'ambiguïté qui pèse sur la réalité Europe, en se dirigeant au PE à Strasbourg:

"Mon vœu (...) est que l'Europe, se donnant souverainement des institutions libres, puisse un jour se déployer aux dimensions que lui ont données la géographie et plus encore l'histoire".

Et dans son discours il laissait bien clair qu'il parlait de "l'histoire de tous les peuples de notre unique Europe, grecs et latins, germaniques et slaves, malgré toutes les vicissitudes et par-delà les systèmes et les idéologies".

En effet, l'ambiguïté sur la réalité recouverte par le mot Europe est levée dès que nous prenons le registre culturel. Là se fait entendre quelque chose qui tient

à la mémoire-histoire, et qui correspond à la vie-dans-la durée des peuples de ce continent.

Cette mémoire-histoire se dit dans plusieurs langues et est vécue par une grande diversité d'éthnies; est perçue à travers l'alternance de mouvements d'expansion et de repli des différentes entités politiques, au gré de guerres, conquêtes, affrontements; elle est inscrite dans la simultanéité d'événements culturels, scientifiques, spirituels qui ont lieu en différentes régions du continent. Malgré son éclatement, la mémoire-histoire dit ainsi un déroulement collectif dans le temps.

Participants à cette même histoire, façonnés par la mesure grecque, le sens romain du droit, l'organisation communautaire germanique, la mystique slave, l'imaginaire celte, réunis pendant des siècles autour de la foi et des institutions chrétiennes, nous ne pouvons laisser de côté aucune de nos composantes, aucun des peuples qui font l'Europe. Par des voies diverses tous aujourd'hui prêtent un peu d'eux-mêmes à la construction de cette nouvelle Europe.

## 1.2. Mouvements d'idées

Un bouillonnement de faits et d'idées se répand dans toute l'Europe.

Les idéologies tombent une à une. Certes, elles sont souvent remplacés par un pragmatisme désinvolte cachant une autre idéologie qui s'ignore. Mais dans ce décloisonnement idéologique, des brèches apparaissent où la nouveauté peut s'inscrire. Dans l'ordre des choses publiques, le bien-être des hommes, dans leur individualité, prend le dessus. Les droits abstraits ne suffisent plus. Il s'agit d'une vaste panoplie de droits concrets attenants à la satisfaction des besoins essentiels. Il s'agit de nouveaux droits qui rendent l'homme partie prenante de la nature, de la chaîne des êtres vivants, solidaire des autres individus, des autres peuples, des générations futures. Il s'agit du droit foncier à la liberté et aux conditions de la liberté.

La dynamique interne de chaque région ou groupe d'États n'est plus uniquement conduite du dedans par ses propres décisions et réalisations. Par force des medias elle est profondément influencée du dehors, par les images qu'elle donne et qui lui sont renvoyées.

Par la force des événements historiques qui se sont déjà produits et par l'attitude de non-interférence de l'Union Soviétique, nous ne savons pas où cette dynamique interne nous conduira.

Pour la première fois de son histoire, l'Europe qui a été le berceau de la science et de la technologie, se voit largement dépassée dans le savoir et le savoir-faire.

La civilisation industrielle touche à sa fin en Europe occidentale, en laissant des régions en déclin et des millions de personnes sans travail et sans salaire. En Europe de l'Est, seul l'URSS a pu développer une technologie très avancée dans la course à l'espace. Mais cela ne l'a pas empêchée de rester, comme les autres pays de l'Est, au stade de l'industrie lourde. L'Europe n'a pas pu faire le saut dans la société informationnelle qui lui ouvrirait de nouvelles possibilités. Peut-être le désir de faire tomber les frontières est-ce aussi la conviction que dans un espace plus large des forces nouvelles peuvent se déclencher, des degrés de liberté augmentent et de nouvelles possibilités de développement surgissent.

### 1.3. Les enjeux

Trois enjeux politiques majeurs peuvent être cernés dans l'ensemble du continent.

D'abord, le retard que l'Europe a pris dans son évolution scientifique et technologique par rapport aux États-Unis et au Japon.

Le deuxième enjeu concerne l'interdépendance entre démocratie et développement, entre liberté et conditions de la liberté. L'absence de liberté empêche l'initiative, renforce la bureaucratie de tout système, devient un frein au développement. Mais, réciproquement, le non-développement,

la négligence par rapport aux conditions sociales et économiques de la liberté, touchent au coeur de la liberté elle-même et limite la démocratie.

Finalement le troisième enjeu surgit avec la nouvelle signification de souveraineté dans un contexte où les frontières s'estompent à bien des égards. Il y va de l'interdépendence des échanges et de l'influence réciproque des équilibres économiques et monétaires. Il y va aussi de la création d'entités autres que la nation, lesquelles acquièrent un nouveau type de souveraineté au niveau des droits de l'homme, des politiques publiques, des relations extérieures.

## 2. DES INSTITUTIONS QUI SE CHERCHENT

### 2.1. Bouillonnement institutionnel

La mouvance au plan des idées se double d'un intense mouvement au niveau des institutions, qu'elles soient politiques, économiques, culturelles.

A l'Ouest, la question telle qu'elle se pose aujourd'hui dans la mouvance créée par les institutions européennes telles que les conçoit l'Acte Unique, est devenue en grande partie une question économique.

Face à la croissance du Japon et des États-Unis, à la capacité démontrée par celui-ci de créer des emplois, à la continuelle augmentation du champ de la recherche de pointe telle que la pratiquent les japonais, face aux nouveaux pays industrialisés, en particulier à l'anneau du Pacifique, les pays de l'Europe de l'Ouest se fixent de plus en plus sur le besoin de performance de leurs économies.

Leur but le plus immédiat est de faire bénéficier leurs économies de l'effet cumulatif des atouts de chaque économie particulière et joindre leurs efforts pour que les grandes opérations indispensables de recherche et financières reviennent moins chères pour chaque pays.

À l'Est la question est aussi économique mais elle se pose différemment: même si elle a ses racines quotidiennes et existentielles dans le problème d'une extrême pénurie et le constat de l'incapacité historique du communisme à créer de la richesse et à contribuer de façon positive au développement des peuples, il s'agit au premier abord de la création de structures démocratiques capables de venir à bout de la bureaucratie ainsi que de la répression. Cependant, ces deux questions ne sont pas indépendantes. Il est de plus en plus clair à l'Ouest que l'intégration économique demande un surplus de démocratie, voire l'institutionnalisation de nouvelles structures et procédures démocratiques qui n'existent pas dans la tradition de la quasi-totalité des pays occidentaux. De même à l'Est on sait que la démocratie, surtout telle qu'elle est dans ses limites actuelles, n'est pas encore en mesure de donner tout de suite une inflexion à la vie économique.

L'interdépendance des enjeux se voit ainsi renforcée par les exigences d'un pragmatisme vital pour les différents pays de l'Europe.

Il y a aussi des sommets selon les axes préférentiels et un va-et-vient de la classe politique qui en dit long sur le besoin de la coopération mutuelle.

On y voit des migrations de personnes en quête de travail, d'une vie meilleure, d'un autre climat - des pays plus pauvres aux plus riches, de l'Est vers l'Ouest, mais aussi des riches vers les pauvres ...

On y assiste à l'affirmation de plus en plus poussée de l'identité culturelle des groupes, des régions et à la quête de formes possibles pour gérer les différences et pour les assumer dans leur pleine égalité.

Les entreprises économiques sont entrées dans des mouvements intenses de fusions, de concentration, de diversification de leurs produits.

Même des institutions, isolées, souvent par la fierté de leur performance et de leur histoire, commencent à comprendre qu'aucune institution ne peut survivre que dans la logique de l'échange et de la solidarité.

.../...



## 2.2. Les zones géo-politiques par rapport à la CEE

Les différentes régions ou zones du continent fournissent, elles aussi, un tableau impressionniste dont la nouveauté est à couper le souffle. D'abord les pays en pleine transformation politique: la Pologne et la Hongrie.<sup>(1)</sup> En Occident nous sommes tous intéressés, voire passionnés, par les événements. Mais sommes-nous assez soucieux des enjeux? À lire les commentaires dans les medias, j'ai souvent l'impression que nous imaginons ces pays parcourant les mêmes chemins que nous. D'ailleurs cette tendance rencontre de la part des pays de l'Est une tendance semblable qui semble l'expression spontanée de leurs aspirations. Ne peuvent-ils pas faire des erreurs du développement en Europe Occidentale?

En ce qui concerne l'Union Soviétique, son processus de restructuration est une oeuvre gigantesque touchant à la fois la démocratie à tous les niveaux, les liens entre les peuples qui la constituent et les rouages de l'économie.

Verrons-nous pendant ces années l'URSS adhérer au FMI ou à la Banque Mondiale? S'agira-t-il de la convertibilité du rouble? Quel est l'enchaînement prévisible à partir des données d'aujourd'hui? Comment se traduira du point de vue économique le désir d'autonomie exprimé par les États baltiques, la Georgie, l'Ukraine (qui d'ailleurs est cohérente car elle a une voix indépendante à l'ONU!!)?

Et les autres pays de l'Europe de l'Est? Il se peut que dans chacun de ces pays on n'attende que les premiers résultats de la perestroïka au plan économique et l'entrée de l'Union Soviétique dans le système économique mondiale, pour que leur volonté de changement n'éclate au grand jour...? Ou verrons-nous encore plus de répression, en particulier en Roumanie? ... et je n'ose même rien

---

(1) Je laisse délibérément le texte tel qu'il a été prononcé à St.Gallen. Son caractère périmé en dit long sur l'accélération de l'histoire pendant ces derniers mois.

dire de la question allemande ... sauf que la réunification des 2 Allemagnes poserait pour certains un immense défi à la construction de la CEE ...

Et les pays occidentaux en dehors de la CEE? En envisageant l'ensemble de la mouvance européenne, la CEE devient-elle une médiation historique obligatoire pour les pays d'Europe qui n'en font pas partie?

Si cette médiation est nécessaire, qu'est-ce qu'il faut exiger d'ici à 92 de la CEE? et quelles formes doit et peut prendre cette médiation? est-ce que l'intégration telle qu'elle s'est faite jusqu'à maintenant est la seule voie? est-ce que le Marché Intérieur et les autres 5 objectifs de l'Acte Unique créent un tel conditionnement dans le continent que la CEE devient la médiation nécessaire?

### 2.3. 92 - Jalon décisif ?

L'entreprise de la CEE est partie prenante de cette mouvance. Son rôle est capital, dans la mesure où elle s'affirme démographiquement comme la troisième puissance après la Chine et l'Inde, et économiquement comme une grande puissance.

C'est à partir de 85, avec les négociations qui conduisirent à la signature de l'Acte Unique, révision du Traité de Rome, que son mouvement devient perceptible!

Elle s'est donnée 92 comme point d'aboutissement du travail, conduisant au Marché Intérieur. Qu'en sera-t-il de celui-ci? et quelles sont les conditions pour qu'il réussisse?

C'est une date qui émerge de la complexité et dont l'exact profil nous est inconnu. Si de complexité il s'agit, il faut bien que nous tenions en ligne de compte les différents sous-ensembles qui agissent les uns sur les autres et sur le tout.

Certes, 92 est un jalon par référence à la CEE. Cependant, il ne peut pas être envisagé uniquement dans sa logique interne ni dans un raisonnement linéaire, dépourvu de l'ambiguïté qui est intrinsèque à toute opération humaine.

La question qui se pose est celle de savoir s'il s'agit d'un rendez-vous de l'histoire ou d'un simple besoin de planification...

### 3. L'INTÉGRATION POLITIQUE

La référence fréquente au Marché Intérieur fait souvent disparaître dans la pénombre le cadre dans lequel il s'insère:

- l'intégration politique;
- l'ouverture à d'autres peuples, qui était présente dans la démarche des fondateurs;
- l'interdépendance entre le Marché et les autres objectifs de l'Acte Unique.

J'aimerais faire quelques réflexions sur ces 3 aspects, en rappelant des faits et en soulevant des questions.

#### 3.1. L'Union Européenne, entreprise inédite

Quand le Traité de Rome fut signé, son Préambule, dans le tout premier paragraphe, indiquait clairement l'objectif que se donnaient les fondateurs. En effet ils s'y disent "déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens."

Lors de la révision du Traité qui est devenue l'Acte Unique en 86/87, l'article premier du dispositif franchit un pas plus décisif quand il dit: "Les Communautés Européennes ont comme objectif d'ouvrir ensemble de sorte à faire progresser concrètement l'Union Européenne."

La transparence nous oblige à dévoiler sans cesse l'objectif fondamental et à essayer de vérifier s'il est ou non en train de voir le jour. Il faut remarquer aussi, en toute justice, l'ampleur passionnante de l'enjeu. C'est un processus tout à fait inédit dans l'Histoire.

Proche de nous, depuis la II Guerre Mondiale, tous les grands changements d'ordre politico-administratifs ont suivi le chemin inverse: de toute évidence, la décolonisation a donné lieu souvent à des États-nations proches, par leur histoire pré-coloniale et par leurs ethnies, d'autres États-nations et les essais de rassemblement qui ont été fait (dont l'Afrique Orientale) n'ont pas eu de succès; mais, de façon encore plus frappante, d'autres changements se sont soldés par la fragmentation: ce fut le cas avec les

deux Corées, les deux Yemen, avec Chipre ...

Plus loin dans le temps, les deux super-grands dans l'intégration qui a précédé leur puissance d'aujourd'hui, ont suivi des chemins qui sont loin du processus entamé dans la CEE.

Ainsi, l'intégration russe a été le résultat d'une expansion vers l'Est et le Sud de ce qui était à l'origine la petite principauté de Mouscou. L'expansion s'est accompagnée du phénomène qui lui était corrélatif d'essai de russification des peuples conquis.

À son tour, l'intégration américaine a été le résultat de faits historiques parfois violents, parfois accidentels: des États ont été cédés par l'Angleterre, il y a eu dispute et conquête de territoires au Mexique, il y a eu même l'achat de vastes territoires au Mexique et à la France.

Dans ce contexte, l'intégration envisagée par les 12 nous apparaît dans toute son originalité.

Les fondateurs ont assumé historiquement la promotion d'une nouvelle unité européenne. À ce stade, leur relative homogénéité du point de vue politique, rend l'entreprise faisable. Un facteur important d'un bon politique est l'accomplissement du Marché Intérieur.

En effet, les décisions concernant les aspects économiques du Marché Intérieur se succèdent à un rythme très rapide. À chaque session plénière du Parlement Européen de nombreuses décisions sont prises - parfois jusqu'à 30 aspects différents dans la même semaine.

Du côté de la Communauté plus de la moitié des décisions nécessaires à l'accomplissement du Marché - sont prises ou en cours d'examen.

### 3.2. Les achoppements du processus politique

Il n'y a pas que du positif dans cette vitesse. Des critiques se font entendre selon lesquelles le Marché qui est en train de naître est laissé aux seules forces aveugles de la concurrence. Le temps de réaménagement de l'ossature entrepreneuriale à l'intérieur de chaque État-membre devient un temps dont l'issue est imprévisible.

Le Marché suit, en effet, la même orientation qu'ont suivie les pays européens au début de leur industrialisation. J'y reviendrai toute à l'heure. Pour le moment, je me bornerai à mettre l'accent sur une absence dans ce processus: celle d'une instance politique régulatrice du processus économique.

On a parfois l'impression qu'une grande force a été déclenchée tandis que le contrôle de cette force se trouve nulle part.

Car la CEE révèle de plus en plus le déséquilibre de pouvoirs entre ses institutions.

La Commission est responsable techniquement devant le Parlement Européen mais elle ne l'est pas du point de vue politique. C'est vrai que le Parlement peut mettre en cause la Commission et son programme mais il n'a aucune participation à sa désignation. Les Commissaires sont désignés par les Gouvernements en place, donc, au gré des pouvoirs dominants si ce n'est parmi la clientèle plus au moins avouée des partis politiques au pouvoir, résultats eux aussi des combines politiciennes.

De son côté, le Parlement reste responsable politiquement devant son électorat mais presque totalement impuissant lors des grandes décisions politiques. Il n'a pas le dernier mot, même si la procédure de 2ème lecture, introduite par l'Acte Unique, et le caractère indispensable de la majorité absolue lors du vote, représente un progrès quant à son pouvoir politique dans les décisions du Conseil.

Il faut ajouter - en ce qui concerne le PE - que la diversité des rapports entre les députés et leurs électorats n'aide pas à une présence plus forte du PE. Ceci se voit nettement dans les media où il est presque inexistant. Cela s'est vu aussi lors des élections du 17 juin, où 50% des Européens de la CEE se sont abstenus.

Il lui faudra trouver un mode de fonctionnement, voire d'élection, qui corresponde à l'espace et aux exigences de ses fonctions spécifiques (par exemple, le Parlement Italien a approuvé une loi concernant la possibilité de présentation de candidats non-italiens sur les listes pour les européennes).

Finalement le Conseil, qui a la décision finale sur tous les enjeux, n'est responsable politiquement devant aucune instance.

### 3.3. Faiblesses du fonctionnement interne

Ces problèmes structurels du fonctionnement se trouvent renforcés par d'autres problèmes de fonctionnement interne. Ainsi, la création par le Conseil de nombreux comités composés de fonctionnaires à qui revient le plus souvent de préparer et de négotier d'importantes décisions. Le fossé déjà existant au plan national s'accroît: les fonctionnaires ont l'information, la structure et les dossiers mais n'ont pas la légitimité démocratique; les parlementaires ont la représentativité mais sont souvent très peu informés par les gouvernements respectifs des facteurs qui entrent en jeu dans chaque décision.

Un autre problème relève aussi de la machinerie mise en place à Bruxelles. Il semble que dans l'idée des fondateurs, la Commission aurait été une structure minimale qui ferait appel, pour chaque problème, à des "task-forces" constituées par les personnes les plus compétentes dans les États-membres. Or, la politique est très loin d'une telle formule flexible et efficace. La Commission est un immense appareil qui ressemble de plus en plus aux secrétariats des grandes organisations inter-gouvernementales, avec leurs fonctionnaires internationaux ayant souvent perdu le contact avec la formulation, au plan national, des politiques publiques et n'apercevant les peuples de la Communauté qu'en tant qu'opinion publique à travers l'eurobaromètre!

Or c'est là une question -clé: c'est que la CEE n'est pas dans les Traités une instance inter-gouvernementale. Quand et si elle le deviendra elle aura perdu tout impact culturel et politique.

Ajoutons à tout cela le système rotatif de Présidence du Conseil changeant chaque 6 mois, pendant lesquels elle doit présenter un programme, faire un "progress report" devant le Parlement et établir à la fin un bilan de son

.../...



action. C'est déjà nettement caricatural! En outre, tel ou tel Gouvernement fait peser sur sa présidence des questions de prestige national... Ou, comme on l'a vu il y a quelques mois, le Conseil parle d'une voix à l'intérieur de la CEE et ensuite chaque membre du Conseil s'en va, de son côté, faciliter son propre marché dans de nouveaux espaces qui semblent s'ouvrir!

#### 3.4. Des moyens d'action pour construire l'union politique

Or le Conseil est hautement responsable de ce déficit démocratique de l'ensemble du système. Les États-membres s'étaient engagés dans l'Acte Unique à "doter l'union des moyens d'action nécessaires". Rien n'a été fait.

Le problème est devenu si grave que la majorité du PE s'est prononcé, au terme de sa dernière législature, contre la possibilité d'accepter d'autres demandes d'adhésion tant qu'il n'y aura pas de pas importants dans le sens de l'union politique. Le déficit démocratique se voit clairement quand on regarde le futur. Dans les années à venir une partie importante de la législation économique, fiscale et sociale (80%) sera du ressort communautaire: les pouvoirs attachés à ces domaines sont, un à un, soustraits aux parlements nationaux et remis à des institutions qui n'ont pas été élues!.

D'où la question majeure des rapports entre Parlements nationaux et Parlement Européen. Il ne s'agit pas uniquement d'un réaménagement institutionnel mais d'une affirmation véhémement de la primauté de l'Europe des citoyens sur les structures entre États ou issus des gouvernements des États.

En ce moment il n'y a pratiquement pas de contacts dans la plupart des pays entre leurs Parlements et le Parlement Européen.

Différentes mesures ont été envisagées:

a) la création de commissions ou sous-commissions nationales correspondant aux grandes commissions du PE;

b) présence des membres des commissions du PE aux commissions équivalentes de leurs parlements nationaux et réciproquement, présence, à titre consultatif, des députés nationaux dans les commissions du PE;

c) réunions d'ensemble des commissions nationales et de la Commission du PE ayant trait aux mêmes questions (ordre du jour spécial);

d) rencontres régulières entre les Présidents des parlements nationaux et la Présidence du PE.

Pour quoi faire ?

a) pour préparer la nouvelle révision des Traités;

b) pour que les uns et les autres puissent exercer leur rôle de contrôle du Conseil des Ministres et du Conseil Européen;

c) pour esquisser et élaborer les grandes politiques communes prévues dans l'Acte Unique.

#### 4. L'INTERDÉPENDANCE ENTRE LE MARCHÉ INTÉRIEUR ET LES AUTRES ASPECTS DE L'ACTE UNIQUE

##### 4.1 Une équation à multiples variables

La dynamique du Marché Intérieur risque de faire oublier qu'il n'est pas le seul objectif de l'Acte Unique. Il y a 6 objectifs et c'est leur intégralité qu'il faut réussir.

Il ne s'agit pas uniquement de la mise-en-oeuvre d'un cadre juridique. Il s'agit surtout du fait que le Marché Intérieur - ou, en d'autres termes, le processus économique - n'est pas indépendant des autres processus. La gestion des politiques publiques ne laisse pas de doute: il faut qu'il y ait une étroite connection entre l'économique et le social, entre le social et le technologique, entre le technologique et l'écologique, entre celui-ci et l'économique.

D'une telle connection dépend l'efficacité de chaque groupe de politiques publiques, car tout changement sociétal réel réside dans la clarté des interfaces.

On est loin d'une telle perspective à l'intérieur de la CEE. Les conséquences sociales, écologiques des choix technologiques et des décisions économiques n'affleurent qu'en cas extrême la mise-en-place du Marché Intérieur. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant. L'Europe en général - et donc aussi la CEE

n'a pas pensé conceptuellement son développement. Les théories existantes sont destinées aux pays dits en développement. À un tel point que l'on arrive à se demander si, dans cette Europe humaniste et au fondement chrétien, c'est l'homme qui est au service de l'économie ... Il faut inventer une économie au service de l'homme, de tout l'homme, de tous les hommes.

Ce qui montre, une fois de plus, la pauvreté politique de la CEE, car c'est au pouvoir politique légitimement établi qu'il revient d'établir la hiérarchie des finalités du processus économique. Autrement le marché finira par détruire l'homme et la liberté.

La dimension politique ne devrait donc pas être un horizon lointain, presque mythique du processus d'intégration.

Quand les australiens réclament une véritable liberté des marchés pour les produits agricoles, c'est à des décisions politiques de la CEE qu'ils s'en prennent.

Quand les dirigeants des pays du Marché Commun de l'Afrique Occidentale se réunissent pour essayer de donner un nouvel élan au marché décidé en 75, c'est à l'exis-tende politique de la CEE, à ses décisions politiques pro-teccionistes qu'ils réagissent.

Il faut le dire et le répéter: ne tombons pas dans l'angélisme de la neutralité du technique. La dimension politique est co-extensive aux dimensions économique, monétaire, sociale, technologique, environnementale, culturelle.

Ce qui veut dire que l'Union Européenne devrait se faire au fur et à mesure que se met en place l'Acte Unique.

Qu'est-ce que je veux dire par là? Rappelons-nous d'abord que l'Acte Unique inclut:

- l'union monétaire;
- une politique sociale à l'échelle européenne et la cohésion sociale et économique entre les régions;
- un programme pluriannuel de R & D;
- la protection de l'environnement.

C'est une équation à multiples variables où tout se tient.

#### 4.2. La force d'intégration du Marché Intérieur

La première tâche politique a trait au Marché Intérieur lui-même. Dans l'expression heureuse de Jacques Delors il s'agit "d'explorer au maximum la force d'intégration du Marché Intérieur".

Il faudrait qu'à chaque étape soient étudiées et définies les actions politiques diverses capables de permettre qu'en amont et en aval l'harmonisation obtenue ait et produise des conditions positives. Jusqu'à présent seuls deux secteurs d'activité ont été considérés dans leurs différentes dimensions: la sidérurgie et les chantiers navals. Un autre est en discussion: le secteur de la construction, celui qui engage le plus grand nombre de personnes dans la Communauté.

Je souligne deux aspects politiques importants corrélatifs au Marché Intérieur. D'abord, la politique agricole: à cause des excédents agricoles, la CEE a décidé de stimuler l'abandon de l'activité agricole à travers des compensations financières aux paysans (même si cette décision n'entre en vigueur dans mon pays qu'en 96 vous ne pouvez pas imaginer le découragement provoqué par une telle politique chez les agriculteurs); la main d'oeuvre est par exemple au R.U. de 3% de la main d'oeuvre total. En même temps la Communauté insiste sur le besoin de revitaliser le tissu rural, indispensable à l'équilibre social de chaque région! Voilà un domaine où les questions n'ont pas été pensées dans un ensemble politiquement cohérent.

L'autre aspect est plutôt positif, non pas tellement parce qu'il y a eu des brillantes interventions politiques mais parce que les États y ont moins d'intervention. Dans le domaine industriel, il semble s'ébaucher un espace industriel européen dont les principales caractéristiques sont:

- l'organisation compétitive des ensembles multinationaux d'établissements industriels;

- un tissu compact des PME autour des noyaux durs des activités compétitives;

- la mise en place de réseaux en tant que vecteurs fondamentaux de l'espace industriel européen.

La maille industrielle ainsi formée a des conditions de devenir résistante et d'offrir des possibilités de croissance économique et d'une vie meilleure à tous les intervenants.

#### 4.3. Un modèle social cohérent

La décision politique est indispensable dans la création des conditions d'une vie meilleure.

Le citoyen européen, même celui qui s'intéresse peu à la Communauté, lui demande une chose: que les conditions de vie s'améliorent. Il s'agit de ramener vers le haut à la fois les conditions des individus les plus démunis et les régions les plus défavorisées.

Nous sommes le seul continent ayant un modèle social cohérent. Dans l'étude récente faite à l'échelle mondiale sur les systèmes de protection sociale, on a trouvé que les 12 premières places étaient toutes en Europe. La notion de justice sociale traverse tout l'espace européen. Un espace social européen est donc une exigence politique.

Les grandes politiques publiques capables de répondre à une telle exigence n'ont même pas encore débuté.

Seuls les fonds structurels, destinés à aider la restructuration des régions ou secteurs en difficulté, signifient une volonté politique. Mais sont-ils bien utilisés?

#### 4.4. Un préalable: l'Union Monétaire

La cohésion économique ne peut être efficace que dans la mesure où elle s'appuie sur une politique monétaire commune. C'est la seule garantie de la possibilité de viabiliser l'investissement dans l'espace européen.

Il ne peut y avoir dans le cadre de la Communauté une monnaie européenne quelle qu'elle soit qui devienne hégémonique. Car, avant tout, elle irait à l'encontre de l'esprit solidaire qui fonde la Communauté.

L'élargissement du Système Monétaire Européen et l'extension de l'utilisation de l'ECU sont des pas strictement politiques indispensables à la création d'un

authentique Marché Intérieur et à la résolution de la crise de la croissance économique dans les États-membres de la Communauté.

Le SME pose la question d'une construction de l'Europe sans que s'ouvre davantage le fossé entre les riches et les pauvres de la Communauté.

Du côté des pays pauvres, il faut qu'ils atteignent un développement qui rende le SME un instrument positif de l'intégration.

Du côté des pays riches, on attend la conscience active du fait que la récupération des pays pauvres qui intègrent la Communauté est un problème collectif qui concerne toute la Communauté.

La position de la CEE dans le monde sera plus forte si les mesures sur le SME et l'ECU sont prises. L'ECU peut contribuer, avec le dollar et l'yen, à une plus grande stabilité monétaire, une fois qu'il demande, entre autres choses, un régime de taux de change stable entre les pays industrialisés.

Les discussions autour de l'union monétaire ont montré clairement le lien de cette problématique avec l'unité politique des 12. Ce n'est pas un exercice technique mais, si elle se réalise, un pas important vers l'intégration politique.

Une conférence intergouvernementale devrait avoir lieu destinée à fixer le contenu des 2ème et 3ème étapes du projet d'intégration monétaire. Elle aura lieu en décembre à Strasbourg si le 13 novembre les travaux de préparation relèvent un consensus raisonnable entre les États-Membres (2).

(2) Comme on le sait il y a eu un retard d'un an dû à la conjugaison des événements à l'Est et à des questions internes de la RFA.



4.5. Une union imparable: l'environnement et la recherche

Les décisions concernant R & D et l'environnement sont celles qui posent plus nettement la question de la coopération avec les autres États européens, en particulier les membres de l'Association Européenne de Libre Échange.

Car les propositions de R & D se situent par rapport au moyen terme (cadre pluriannuel) et les protocoles établis avec plusieurs pays concernant des projets précis dans les domaines des nouveaux matériaux, des nouvelles technologies, de la recherche spatiale. Il existe des accords-cadre de coopération scientifique et technique avec tous les différents pays de l'AELE, une interdépendance croissante au plan économique entre les uns et les autres; intensification de la coopération dans le domaine de la recherche et du développement, ainsi que le développement des recherches d'intérêt commun.

La coopération peut se faire à travers les organisations publiques ou privées et a comme axes principaux:

- échanges réguliers de point de vue sur les orientations et les priorités des politiques de recherche dans chaque pays de l'AELE et de la CEE, ainsi que sur leur planification respective;
- transmissions des informations résultantes de la coopération instituée par les accords existants;
- coordination des programmes et projets réalisés dans les pays de l'AELE et dans la CEE;
- participation dans des programmes ou sous-programmes et réalisation d'actions conjointes soit dans les pays de l'AELE (COST - coopération scientifique et technologique) soit de nouvelles perspectives de participation des pays de l'AELE dans les programmes de R & D sur la base du principe d'égalité d'opportunités de bénéfices, en particulier pour EUREKA. (Déjà des pays tiers demandent à être associés-ACP, Brésil, Inde).

En ce qui concerne l'environnement la question déborde naturellement le cadre des pays occidentaux. Il suffit de penser au réchauffement du climat provoqué presque en 90% de CO2 par la combustion des combustibles fossiles dans l'Hémisphère Nord. Il suffit de penser aussi aux forêts dont les plus atteintes se trouvent en RFA, Pologne, Pays-Bas, Chécoslovaquie, RDA.

En ce qui concerne l'AELE, les projets concernant l'environnement doivent être financés conjointement; la contribution des pays de l'AELE proportionnelle à leur PIB, la possibilité pour les entreprises de proposer des projets de recherche avec la Communauté, l'élargissement du Comité Consultatif de Gestion et Coordination "Environnement et Climatologie" de sorte à inclure des représentants des pays de l'AELE.

## 5. DES QUESTIONS OUVERTES

### 5.1. Nouvelles formes de démocratie

La dimension politique signifie aussi le renforcement de la démocratie dans toutes ses expressions.

C'est devenu courant de faire appel à l'Europe des citoyens. La démocratie qui est en train de bâtir la CEE n'est pas la démocratie participative.

Il faut d'avantage:

- le recours aux partenaires sociaux déjà existants et à d'autres qu'il faut stimuler en leur montrant à quel point ils peuvent et doivent donner leur propre contribution; il s'agit de découvrir pour chaque enjeu les acteurs principaux et de les mettre en dialogue au plan européen;

il faut aussi des consultations directes aux européens sur des questions qui les concernent tous.

## 5.2. Une question controversée: la défense

L'Union Européenne implique aussi, comme le reconnaît l'Acte Unique, des politiques étrangères communes: c'est le sens de la Coopération Politique Européenne. À la limite on ne saurait l'envisager sans le volet "défense".

L'Irlande elle-même, lors de la discussion sur la demande d'adhésion, a déclaré en 1970 que "c'est un fait acquis que, au fur et à mesure que les communautés évoluent vers leurs objectifs politiques, ceux qui participent à cette nouvelle Europe ainsi créée doivent être préparés à appuyer, s'il en faut, sa défense".

La CPE est loin d'être acquise. La défense y est envisagée sous l'angle des "aspects politiques et économiques de la sécurité".

Comme le Danemark, la Grèce et l'Irlande refusaient un concept européen de sécurité prise dans sa globalité, les autres 7 États décidèrent dans les années 84/85 d'avancer tout seuls et d'activer l'organisation qu'ils avaient formé auparavant mais qu'ils n'avaient pas utilisée depuis 10 ans.

Mais la seule conséquence positive est que les décideurs et les experts se rencontrent régulièrement pour des consultations détaillées.

Cependant, la distinction entre, d'un côté, les aspects militaires de la sécurité, à traiter dans l'Union Européenne Occidentale, et, de l'autre côté, les aspects économiques de la sécurité à traiter dans la CPE, est impossible à maintenir.

Deux institutions réalisent le morcellement de politiques publiques et renforcent une notion de défense tout à fait périmée.

Mais si l'on s'achemine vers une seule instance, en l'occurrence la CEE/CPE, comment résoudre la situation des États-membres dont le statut est la neutralité?

Différentes solutions sont envisageables:

- isention de certaines décisions;
- non-application de certaines décisions à d'autres États-membres;
- non-participation de certains États-membres (parallèlement à ce qui se passe avec le SME).

Il y a plusieurs autres solutions intermédiaires qui ne sont pas difficiles à envisager et à mettre en oeuvre.

### 5.3. De nouvelles adhésions? Et la Suisse?

La Commission, selon les déclarations de son Président au Parlement, considère en ce moment comme première priorité le progrès soutenu vers l'intégration totale de la Communauté. Toute question de demande d'adhésion est considérée par la Commission, dans le contexte de cette priorité.

En tout cas, la recherche de nouvelles solutions institutionnelles ne doit pas empêcher les progrès concrets selon des procédures déjà connues. Des formules flexibles peuvent être trouvées qui ne constituent pas une adhésion mais qui en fait rapprochent les économies des deux groupes de pays.

Y a-t-il des avantages pour la Suisse? Faut-il que la Suisse utilise cette médiation? Je n'ai mis l'accent que sur les problèmes, difficultés et insuffisances.

C'est un pari, il faut l'admettre. La Suisse est déjà associée à d'importants projets de R & D.

L'Union monétaire ne pourra pas ne pas avoir à trouver des formes pour composer avec les banques des pays de l'AELE. Le cheminement vers des politiques sociales ne peut pas lui être indifférent, en particulier en ce qui concerne la situation des ressortissants des 12 résidant et travaillant en Suisse.

Mais je ne suis pas par là en train de dire qu'il faut que la Suisse devienne membre de la CEE. Il y aura sûrement d'autres formes d'association qu'il faut trouver. La question se situe ailleurs: face au désir de faire l'Europe, quelle est la voie que trouve la Suisse?

Par contre il me semble que la Suisse aurait un apport très important à la Communauté. L'équilibre de l'identité et de la diversité a été atteint en Suisse de façon exemplaire. (Nous lisons avec le même intérêt Dürenmatt et Clavel: chez les deux la même sobriété, la même intelligence de l'être humain, obligé d'aller en profondeur car il est entouré de montagnes, d'autres peuples).

Sommet politique de cette équilibre est la Confédération elle-même: n'y a-t-il pas une expérience pluriséculaire qui, à l'intérieur de la CEE, l'obligerait à dépasser ses peurs et sa tiédeur?

La Suisse est aussi l'art de dépasser des termes qui ailleurs s'excluent. Vie urbaine et vie rurale, travail intense (c'est l'horaire le plus lourd de toute l'Europe occidentale) et multiplicité d'autres intérêts, artistiques, musicales, voire de production artisanale.

Une autre qualité de vie se dégage de ce pays - il faudrait réfléchir là-dessus et en faire bénéficier d'autres peuples.

La neutralité de la Suisse n'empêche pas sa capacité d'une défense active et d'un sens généralisé de la sécurité à protéger.

Le dosage Suisse, unique en Europe, entre corps intermédiaires de la démocratie et expression directe des citoyens est un atout qui entrainerait à sa suite d'autres pays de l'Europe, confrontés à une telle possibilité de consultation.

#### 5.4. Un choix éthique

Je manquerais à l'honnêteté intellectuelle si je ne vous faisais part d'un clivage fondamental au sein de la CEE- et selon mon expérience au PE traversant tous les courants politiques.

Pour certains, le 1er but valable de la CEE est la capacité pour l'Europe de s'imposer comme une grande puissance économique et de pouvoir concurrencer le Japon et les EUA.

Pour d'autres, le 1er but est une sinergie d'initiatives et ressources non seulement pour une vie meilleure de tous les européens mais pour s'accomplir dans le monde d'aujourd'hui et de demain comme une Europe généreuse.

Une Europe capable de résoudre la faim et la misère, de prendre en charge ceux qui semblent n'avoir aucune ressource, de contribuer à mettre de l'ordre dans le désordre économique international, en un mot, à rendre la terre habitable.

Dans notre tradition chrétienne, l'intendant fidèle est un paradigme que nous avons collectivement oublié pendant 2000 ans.

Mon voeu est qu'ensemble nous soyons capables d'être "l'intendant fidèle" des biens de la planète, de la vie sous toutes ses formes, des hommes et des femmes du monde entier.

\*\*\*\*\*

Fundação Cuidar o Futuro

